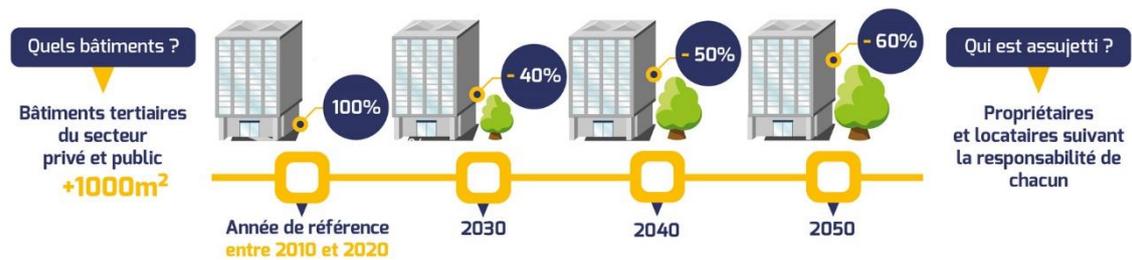


## Plan d'action pour une diminution de l'empreinte carbone et de la consommation Energétique (2022-2027)

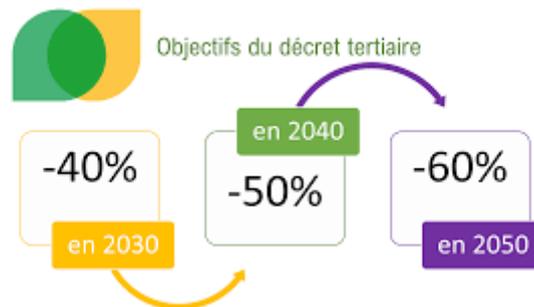
Le décret tertiaire : Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire



Objectif 2030 diminution de 40% des consommations

Objectif 2040 diminution de 50% des consommations

Objectif 2050 diminution de 60% des consommations



Donc IMT Mines Alès dans son plan d'action lance des travaux pour optimiser les consommations énergétiques des campus

## Plan d'action mis en perspective par rapport à la stratégie RES 2023-2027

Chantier	Objectif	Cible 2027	Nom de l'action	Pilote/équipe	Indicateurs de suivi
<b>Chantier 3 – Structure : Agir pour réduire l'empreinte climatique et environnementale de l'établissement</b>	Objectif 1 - Climat-Energie : réduire nos consommations énergétiques d'origine fossile et nos émissions de CO2	Diminution de 20% de la consommation d'origine fossile Diminution de 5% par an de nos GES	Réduction des énergies fossiles sur Clavières par remplacement chaudières par chaudières biomasse + adjonction chauffage solaire + programme optimisation réseau/terminaux/usage	SG/Div Immob	Kwhef d'origine fossile économisés
			Réduction des consommations en énergie fossile par la rénovation énergétique de certains bâtiments : G, R, JN	SG/Div Immob	Kwhef économisés
			Réduction de la consommation énergétique (à usage constant) par la reconstruction d'un bâtiment	SG/Div Immob	Kwhef économisés (à usage constant)

### I) **Finances pour des mesures adaptées :**

Il y a une partie **en fond propre** venant de l'IMT (enveloppe de 120 M euros pour l'ensemble des écoles. Et il y a des APP plan de relance et résilience de l'état (Direction Immobilière de l'état), fond FEDER, Fonds européens, Financement local de l'agglomération d'Alès, CEE (certificat d'économie d'énergie) campagne de l'état pour lequel nous pouvons être éligible.

### II) **Les projets et actions envisagés**

#### 1) Action sur le **confort thermique et l'empreinte carbone**

IMT Mines Alès a déposé 10 APP dont 3 ont été retenus pour le plan de résilience 2 pour un montant total alloué de 925 300 euros pour les 3 projets

- Installation et remplacement des régulations terminales (2023-2024)
- Action **l'optimisation du suivi des consommations pour une meilleure maîtrise de l'énergie**

Optimisation de la GTC (gestion technique centralisée) et GTB (gestion technique du bâtiment). Ces projets consistent à installer des outils techniques de suivi et de gestion des températures des bâtiments, pour être selon les préconisations de l'état décrits dans le plan de sobriété, à 19°C l'hiver et 26°C l'été.

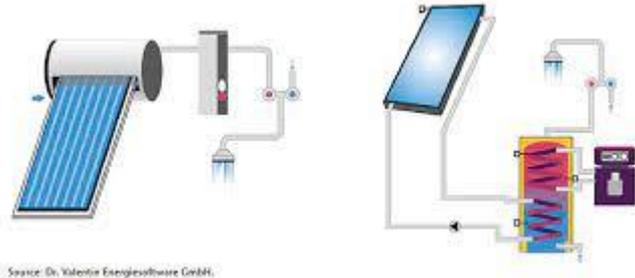
- **Rénovation Énergétique des bâtiments** : Financement d'environ 3M Euros pour la rénovation d'isolation thermique pour les bâtiments, J, N et R. Ce projet devrait démarrer en 2024.

#### 2) **Isolation thermique (calorifugeage)** du réseau de chaleur des bâtiments de Clavière et

Croupillac. Ce projet a été réalisé en 2022 et financé par le CEE

#### 3) **Projet d'ombrières photovoltaïques** pour les parkings.

- 4) **Mise en place du plan de sobriété par des actions de sensibilisation:** Ce plan consiste à mettre en place différentes actions pour sensibiliser les usagers des bâtiments. Pour 2023 il faudra mener une campagne de sensibilisation.
- 5) **Relamping :** Cela consiste à remplacer le parc d'éclairages fossiles (éclairage au néon, lampe à incandescence) par des éclairages à LED car le but du décret tertiaire est de remplacer toutes les énergies fossiles.
- 6) **Projet DOCK** ce nouveau bâtiment sera fait en 2025 avec les rénovations énergétiques (pompe à chaleur) et de l'isolation thermique (façades ; fenêtres, plafond...).
- 7) **Projet de solaire thermique pour alimenter l'eau chaude sanitaire (à l'étude pour 2024).**



Source: Dr. Valentin Energiesoftware GmbH.